

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

**délibération :
D_2026_9_8**

Nombre de délégués en exercice
: 32

Présents : 25

Votants : 29

**Objet : Décision modificative
n°2 relative au budget principal
n°47500**

L' an deux mille vingt six, le lundi 21 septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Cévennes - Communauté de communes, 8 route du Vivarais Siège administratif R+2 à LES VANS, sous la présidence de Monsieur ROBERT Lionnel, Le Président.

Date de convocation du : 15 Septembre 2026

Titulaires : Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur BORIE Jean-François, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Madame LASSALAZ-BORELLY Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel, Monsieur COMPAGNE Jacques, Madame CHALVET Eliane, Monsieur ROBERT Xavier, Monsieur COLOM-Y-CANALS François, Monsieur CAPIOD Thierry, Monsieur DESMARECAUX Jean-Philippe, Madame MILLET Cécile, Madame BISCARAT Marie-Hélène, Madame FOURNIER Claudine, Monsieur PRADIER Eric, Monsieur BETTING Dominique

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame CASTOR Pascale

Pouvoirs :

Monsieur ROGIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur BORIE Jean-François
Madame BASTIDE ESCHALIER Cathy a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Monsieur AUBANEL Jean a donné pouvoir à Monsieur DESMARECAUX Jean-Philippe
Madame CHAZE PLATON Géraldine a donné pouvoir à Monsieur MANIFACIER Christian

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE ESCHALIER Cathy, Madame HOURS RAMPONT Cathy, Monsieur AUBANEL Jean, Madame CHAZE PLATON Géraldine, Monsieur LE ROUX Thierry, Monsieur AYGLON Philippe, Monsieur LAURANT Thierry

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian MANIFACIER

Madame Bérengère BASTIDE, Vice-présidente en charge des finances et de l'action sociale expose à l'assemblée la Décision modificative n°2 relative au budget principal n°47500.

Par délibération n° D_2026_3_6, le Conseil communautaire a adopté le budget primitif 2026 du budget principal. Par délibération en date du 1er juin 2026, une première décision modificative relative à ce budget a été approuvée.

Il convient désormais de procéder à une deuxième décision modificative afin d'ajuster les crédits budgétaires en fonction des besoins constatés en cours d'exercice.

Le bureau élargi réuni le 27/07 a eu connaissance de cette décision modificative.

Section de fonctionnement :

Répartition d'une partie du soutien financier versé par CITEO au titre de la lutte contre les déchets abandonnés
Dans le cadre du plan d'actions visant à lutter efficacement contre les déchets abandonnés sur le territoire de la Communauté de communes, un soutien financier de CITEO a été perçu.

Le montant total de cette aide s'élève à 30 693.75€, correspondant :

au solde de l'exercice 2025 : 15 262.85€ ;

au titre de 2026 : 15 430.90€.

Ce soutien est calculé sur une base par habitant, selon une répartition tenant compte de la typologie des communes (touristiques ou rurales).

Afin d'accompagner les initiatives locales, il est proposé de reverser une partie de cette aide aux communes ayant mis en œuvre au moins une action de lutte contre les déchets abandonnés au cours de l'année 2026, sous la forme d'un forfait de 1 000€ par commune.

Montant à inscrire à la présente Décision : 15 000.00€

Le reliquat de cette subvention pourrait être affecté au financement d'actions de sensibilisation à l'environnement et à la prévention des déchets abandonnés, organisées dans les centres de loisirs et les établissements scolaires du

territoire.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le

ID : 007-200039832-20260921-D_2026_9_8-DE

Pacte Local des Solidarités (P.L.S.) :

Répartition de la subvention (thèmes de contractualisation : prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance, favoriser l'accès de tous à des offres de mobilité adaptées et répondre aux problématiques de précarité alimentaire des habitants) à recevoir de l'Etat 58 554.00€ (48 554.00€ seront affectés en section de fonctionnement et 10 000.00€ en investissement)

- Centre Socio Culturel Revivre (renforcement de l'offre itinérante de soutien aux parentalités) : 25 000.00€
- Ilot Z'enfants (mieux soutenir et accompagner les enfants et familles précaires) : 2 000.00€
- Ecole des Parents et des Educateurs (Point Ecoute Famille : doublement des permanences) : 5 750.00 €
- Communauté de Communes Contrat Local de Santé (actions de santé mentale) : 2 000.00€
- Restos du Cœur (accessibilité de la permanence aux bénéficiaires) : 3 500.00€
- Association Pignon Libre (soutien à l'électrification des vélos) : 10 304.00€
- Mobilité : 10 000.00€ (investissement)

Si certaines de ces répartitions ont été prévues au BP 2026 (tant en dépenses qu'en recettes), il convient d'inscrire à la présente décision modificative (pour 18 054.00€) :

- Ecole des Parents et des Educateurs (Point Ecoute Famille : doublement des permanences): + 5 750.00 €
- Contrat Local de Santé (actions de santé mentale): + 2 000.00€
- Association Pignon Libre : + 10 304.00€

Circuits de validation :

Mise en place d'une gestion décentralisée des bons de commande et des factures au sein des différents services de la Communauté de communes, via le logiciel de gestion comptable, dans l'objectif de sécuriser les procédures, d'améliorer la réactivité des services et de renforcer le suivi de l'exécution budgétaire. : 4680.00€ (65/65811/020/001 :2880.00€ 011/6184/020/001 :

1 008.00€ 011/6188/020/001 : 792.00€)

Tourisme :

Projet route des vins création livrets et supports : + 4 200.00€ (011/6236/633/020/HCV)

Débroussaillage et curage voie douce : + 4 500.00€ /BP2026 (011/615231/633/020/020 02)

Matériel débroussaillage et équipements de protection : + 2 200.00€ (011/60632/633/020/020 02)

Ces dépenses de fonctionnement d'un montant total de 48 634.00 Euros seront financées par :

- La subvention CITEO pour 15 000.00€
- La subvention PLS pour 18 054.00€
- Des rôles supplémentaires 15 580.00€

Imputation	DEPENSES		RECETTES	
	Ouvert	Réduit	Ouvert	Réduit
Fonctionnement dépense réelle Circuits Chapitre 65 Autres Charges de gestion courante Article 65811: Droits d'utilisation- Informatique en nuage Fonction 020 Administration générale Analytique 001 Charges de secrétariat Ventilation HCV	2 880.00			
Fonctionnement dépense réelle Circuits Chapitre 011 Charges à caractère général Article 6184: Versement à des organismes de formation Fonction 020 Administration générale Analytique 001 Charges de secrétariat Ventilation HCV	1 008.00			
Fonctionnement dépense réelle Circuits Chapitre 011 Charges à caractère général Article 6188: Autres frais divers Fonction 020 Administration générale Analytique 001 Charges de secrétariat Ventilation HCV	792.00			

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le

ID : 007-200039832-20260921-D_2026_9_8-DE

Fonctionnement recette réelle (CITEO) Chapitre 74 Dotations et Participations Article <u>747888</u> Autres Fonction 7212 OM Analytique <u>050_Ordures</u> Ménagères Ventilation HCV			15 000.00	
Fonctionnement dépense réelle (<u>Répartition</u> participation CITEO entre les communes) Chapitre 65 Autres Charges de gestion courante Article <u>657341</u> Communes membres du GFP Fonction 7212 OM Analytique <u>050_Ordures</u> Ménagères Ventilation HCV	15 000.00			
Fonctionnement recette réelle (PLS) Pignon Libre Chapitre 74 Dotations et Participations Article <u>74718</u> Autres Fonction 020 Administration générale Analytique 001 Charges de secrétariat Ventilation HCV			10 304.00	
Fonctionnement recette réelle (PLS) Ecole des parents et éducateurs Chapitre 74 Dotations et Participations Article <u>74718</u> Autres Fonction 420 COORDO			5 750.00	
Analytique 008 Enfance et Jeunesse Ventilation HCV				
Fonctionnement recette réelle (PLS) Chapitre 74 Dotations et Participations Article <u>74718</u> Autres Fonction 410 Contrat Local de santé Analytique <u>009_Action</u> sociale Ventilation 009 01			2 000.00	
Fonctionnement dépense réelle (PLS) Pignon Libre Chapitre <u>65_Autres</u> Charges de gestion courante Article <u>65748</u> Autres personnes de droit privé Fonction 020 Administration générale Analytique 001 Charges de secrétariat Ventilation HCV	10 304.00			
Fonctionnement dépense réelle (PLS) Ecole des parents et éducateurs Chapitre <u>65_Autres</u> Charges de gestion courante Article <u>65748</u> Autres personnes de droit privé Fonction 420 COORDO Analytique 008 Enfance et Jeunesse Ventilation HCV	5 750.00			
Fonctionnement dépense réelle (PLS) Chapitre <u>65_Autres</u> Charges de gestion courante Article <u>65748</u> Autres personnes de droit privé Fonction 410 Contrat Local de santé Analytique <u>009_Action</u> sociale Ventilation 009 01	2 000.00			
Fonctionnement dépense réelle Tourisme Chapitre 011 Charges à caractère général Article <u>615236</u> Catalogues et imprimés Fonction 633 Développement touristique Analytique <u>020_Tourisme</u> Ventilation HCV	4 200.00			
Fonctionnement dépense réelle Tourisme Chapitre 011 Charges à caractère général Article <u>615231</u> Entretien et réparations sur biens immobiliers-Voiries Fonction 633 Développement touristique Analytique <u>020_Tourisme</u> Ventilation 020 02 BV	4 500.00			
Fonctionnement dépense réelle Tourisme Chapitre 011 Charges à caractère général	2 200.00			

Article 60632 Fournitures de petit équipement Fonction 633 Développement touristique Analytique 020 Tourisme Ventilation 020 02 BV				
Fonctionnement recette réelle, Rôles supplémentaires Chapitre 731 Impositions directes Article 73118 Autres contributions directes Fonction 020 Administration générale Analytique 001 Charges de secrétariat Ventilation HCV			15 580.00	
TOTAL	48 634.00		48 634.00	

Section d'investissement

Par d élébration n° D_2026_7_16, le Président a reçu délégation pour procéder à l'acquisition du tènement de l'ancienne école Saint-Joseph, située aux Vans.

Dans un souci de transparence budgétaire et de bonne lisibilité comptable, il convient d'identifier au sein d'une opération distincte l'ensemble des dépenses liées à cette acquisition (études, travaux, frais annexes, etc.). Opération 136 « Site socio éducatif Les Vans »

Il est donc proposé de transférer sur cette nouvelle opération les crédits inscrits au budget primitif 2026, selon les modalités suivantes :

Imputation	DEPENSES	
	Ouvert	Réduit
Investissement dépense réelle Chapitre 21 Immobilisations corporelles Article 2115 Terrains bâtis OPNI Opération non individualisée Fonction 020 Administration générale Analytique 001 Charges de secrétariat Ventilation HCV		850 000.00
Investissement dépense réelle Chapitre 20 Immobilisations incorporelles Article 2031 Frais d'études Opération 136 « Site socio éducatif Les Vans » Fonction 020 Administration générale Analytique 001 Charges de secrétariat Ventilation HCV	50 000.00	
Investissement dépense réelle Chapitre 21 Immobilisations corporelles Article 2115 Terrains bâtis Opération 136 « Site socio éducatif Les Vans » Fonction 020 Administration générale Analytique 001 Charges de secrétariat Ventilation HCV	800 000.00	

Pacte Local des Solidarités (P.L.S.) : Part investissement actions mobilités : 10 000.00€ Acquisition de véhicules

Imputation	DEPENSES		RECETTES	
	Ouvert	Réduit	Ouvert	Réduit
Investissement dépense réelle Chapitre21 Immobilisations corporelles Article 21828 Autres matériels de transport OPNI Opération non individualisée Fonction 60 Services communs Analytique 002 Développement économique Ventilation HCV	10 000.00			
Investissement Recette réelle Chapitre 13 Subventions d'investissement Article 1311 Etat OPNI Opération non individualisée Fonction 60 Services communs Analytique 002 Développement économique Ventilation HCV			10 000.00	

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés :
APPROUVE la Décision Modificative n°2 du Budget Principal n°47500,
AUTORISE le Président à signer tout document concernant cette présente délibération,
DONNE TOUT POUVOIR au Président pour mettre en œuvre cette décision.

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, M. Lionnel ROBERT



Emis le 21/09/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le